



Communiqué de presse 27 juin 2018 : FNE Paris et associations cosignataires

ZAC Bercy Charenton et Paris Nord Est : non à l'hyper densification

A Paris, la poursuite d'un urbanisme d'hyper densification et de tours menace l'environnement et la qualité de vie des habitants !

Le prochain Conseil de Paris des 2,3 et 4 juillet doit se prononcer sur les délibérations concernant le projet d'une nouvelle ZAC de 80 hectares à l'est de Paris : la ZAC Bercy Charenton et sur la poursuite de l'aménagement de certains secteurs du grand territoire du projet « Paris Nord Est ».

Les associations parisiennes, franciliennes, nationales et internationales cosignataires de ce communiqué avec FNE Paris appellent solennellement l'attention des élus et habitants de Paris et du grand Paris sur l'actuelle mise en œuvre par la municipalité d'un urbanisme de densification excessive, voire de sur densification de Paris qui rappelle les mauvais souvenirs des années 70, contraire aux orientations votées dans le Plan d'aménagement et de développement durable de Paris adopté en 2006.

Poursuivre cette politique telle que le prévoient ces deux délibérations serait dangereux pour la résilience de la ville, l'environnement, le cadre de vie et la santé des habitants.

Ainsi, avant d'engager davantage et pour des dizaines d'années Paris et les Parisiens dans un protocole foncier conclu en 2016 avec SNCF Réseaux Ferrés sur ces deux secteurs, FNE PARIS appelle le Conseil de Paris à faire preuve de sagesse.

Nous estimons nécessaire de tirer le bilan de certaines opérations d'aménagement conduites au cours des deux dernières décennies à Paris ayant promu de nouvelles formes de densité urbaines comme par exemple Clichy Batignolles (1). Les actuels débats sur l'abandon de l'ouverture du parc des Batignolles et la question d'une bretelle supplémentaires pour accéder au boulevard périphérique Porte Clichy attestent des dangers et incohérences de cet urbanisme de surdensification qui va à l'encontre des objectifs d'une ville résiliente.

Les associations constatent ainsi que :

1/ La future ZAC Bercy Charenton prévoit 280.000 m² de logements et 215.000 m² de bureaux, pour « rééquilibrer » l'est et l'ouest parisiens, avec 6 tours de 50 à 180m de hauteur alors que Paris accumule les m² de bureaux inoccupés. La ville de Charenton a dans le cadre du concours Réinventer la Métropole du Grand Paris, prévu de construire un quartier mitoyen du projet parisien avec une tour haut de gamme posée dans un mouchoir de poche, coincée entre l'A4 et le périphérique et très mal desservie par les transports en commun.

A l'heure du grand Paris, on ne peut plus continuer inlassablement de récupérer les rares terrains encore disponibles du petit Paris, bétonner ce qui reste de faisceaux ferrés qui sont des grands couloirs d'aération de la ville, des corridors de préservation de la biodiversité et qui permettent de dégager encore de grands horizons sur le paysage de la ville.

Rappelons que les tours sont coûteuses et anti environnementales et ne sont pas des solutions pour la ville et ses habitants qui les rejettent. La décision de reprendre leur construction a été refusée au débat public. Ce sont surtout des opportunités de marché pour les investisseurs. Les formes urbaines proposées aujourd'hui sont celles d'ilots compacts, densément construits, l'abandon du COS parisien permet un bétonnage à outrance, ce qui accentue l'effet ilots de chaleur, d'équipements publics intégrés à l'étroit dans ces ilots et probablement sous dimensionnés compte tenu du nombre d'habitants attendus à terme, d'une insuffisance récurrente d'espaces verts. La végétalisation des toits ne résout pas la question des ilots de chaleur. On est loin des 30% de surface d'espaces verts des opérations d'urbanisme de la fin du 20ème siècle. La situation de ce nouveau quartier, mal desservi par les transports en commun aura un impact sur des transports toujours plus congestionnés dans un environnement marqué par la présence d'infrastructures ferroviaires et auto routières porteuses de nuisances et de risques.

Au 21^e siècle, il n'est plus possible de proposer pour l'est de Paris un nouveau quartier de tours, réplique newlook des quartiers de tours du 13ème arrondissement. On sera loin des principes d'éco quartier vantés dans la communication de la ville. Nous demandons la publication de l'étude d'impact et un débat public sur ses conclusions.

France Nature Environnement Paris

Fédération parisienne des associations de protection de la nature et de l'environnement

2, rue du Dessous des Berges – 75013 PARIS

06.84.18.65.21 – contact@fne-paris.fr

2/L'opération Chapelle Charbon du 18^e arrondissement prévoit également une forte densification du site, 450 logements. Le projet de grand espace vert de 6,5 ha promis aux habitants demeure très incertain au-delà des 3 ha prévus d'ici 2020/2021 en raison du chantier CDG Express et de la libération des terrains occupés par CAP 18. Les espaces verts initialement prévus se réduisent comme peau de chagrin alors que la surface moyenne d'espace vert par habitant n'est que de 0,9 m² dans le 18^e arrondissement contre les 5,8 de la moyenne parisienne, bien loin des 10 m² minimum définis par l'OMS pour préserver la santé des habitants.

3/ Les associations, à l'écoute permanente de la réalité de terrain, constatent que ce mouvement est en train de dangereusement s'amplifier, que ce soit par exemple avec le programme très dense du futur quartier Saint Vincent de Paul qui prévoit 600 logements, des bâtiments R+ 11 et très peu d'espaces libres et végétalisés dans un îlot de 3,5 hectares qui sera enclavé, ou bien pour tout Paris, du fait de l'abandon des COS, le début de constructions dans les espaces verts des cœurs d'îlots ou sur les fonds de parcelles des tissus constitués qui bénéficiaient jusqu'alors d'un bouclier préservant les jardins intérieurs avec le cos de fait.

Les associations dénoncent donc les projets de ZAC Bercy Charenton, Paris Nord Est ou Saint Vincent de Paul. Elles dénoncent la multiplication d'appels à projets opportunistes qui saturent les espaces encore libres du tissu urbain (ex place Mazas au débouché du port de l'Arsenal dans la Seine).

La perspective du grand Paris ne doit pas être pour Paris celle d'un Paris toujours plus dense ! Elles estiment que ces questions doivent désormais s'arbitrer à l'échelle métropolitaine, être étudiées dans le futur SCOT métropolitain au regard de critères environnementaux et d'intérêt métropolitain.

Les associations demandent que des alternatives soient sérieusement étudiées pour une politique éco-urbaine à l'écoute des habitants, respectueuse de l'environnement, sanctuarisant les espaces naturels, sportifs et de respiration. Construire toujours plus à Paris menace la santé des habitants et contredit l'intérêt général.

Ne rééditons pas les erreurs de l'urbanisme productiviste des années 70 ! Une telle fuite en avant, va à l'encontre de tous les objectifs votés ces dernières années par le conseil de Paris en matière de lutte contre le réchauffement climatique et pollution, de préservation de la biodiversité, de plus de nature en ville, et de réalisation d'éco quartiers pour une ville plus humaine et plus résiliente.

La copie est à revoir !

1) Le dernier équipement public livré en matière d'espaces verts, le Parc Martin Luther King, résultant de la mutualisation de tous les espaces verts des parcelles avoisinantes, ne peut justement pas remplir la mission de rafraîchissement nocturne promue par le Plan Climat car les effets de la surdensification de son pourtour ont été négligés. En effet la réduction de 6 à 2m du prospect entre les constructions mitoyennes et les limites du parc (modification du PLU de 2012 portée par Mme Hidalgo) a conduit à la fermeture nocturne du parc en raison des plaintes de riverains face au bruit des usagers.

Ce communiqué est cosigné par

FNE PARIS, FNE IDF, SOS Paris, Les Amis de la Terre, ASA PNE, Respiration Paris 15, ADA 13, Paris Historique, SPPEF, Patrimoine Environnement, CPAV, COBB, XVle demain, Cavé Goutte d'Or, Amis du Champ de Mars, Netter-Debergue, Sauvons notre stade, Sauvons les arbres de l'îlot Navarre, ARRBELV, Il faut sauver le stade Léo Lagrange, Union Renaissance de la Bièvre, Les Frigos APLD91, Défense square Clos Feuquièrre, Amis de Bercy Charenton, Passy Seine, Défense du site de Notre Dame et ses abords, ACAP, CNL-ALS –Bercy, Association de Défense des Riverains du Quartier de Bercy, Rue de L'Avenir Paris, Jardin des Jeunes Pouces, APPEL, Vivre à Paris-Picpus XIIème, L'Association pour le Quartier Saint Vincent de Paul, ARBRES

France Nature Environnement Paris

Fédération parisienne des associations de protection de la nature et de l'environnement

2, rue du Dessous des Berges – 75013 PARIS

06.84.18.65.21 – contact@fne-paris.fr